



L'Envalois

Bulletin d'information municipal

Edito

A propos de l'abolition des privilèges.

Août 1789, en coupant bien des têtes, beaucoup ont cru les supprimer. Chacun pourrait croire, vu la suite, entre autres 1848 1968, accompagnée des dépenses engendrées, que ça a fait perdre la mémoire à bien d'autres têtes. Où en sommes nous donc ? Ici les grands chefs d'entreprises s'attribuent des salaires et primes de départ exorbitantes, là les députés et sénateurs se sont votés depuis belle lurette des retraites mirobolantes, ailleurs une princesse s'achète un lit de 12 000 € pour sa nuit de noces Bref, rien n'a changé et chacun pour s'en sortir, c'est bien humain, de rechercher des avantages que l'on veut acquis ... et que l'on voudrait refuser ensuite aux autres ; au bout du compte, avantages à qui ? J'ose espérer, mais je n'en mets pas ma tête à couper, que le soleil, loin de nous aveugler, nous éclairera et nous apportera évolution plutôt que révolution.

Heureuses vacances à ceux qui le peuvent et beaucoup de courage aux autres !

Jean CAILLAUD

Sommaire

- P 2 à 6 Le Conseil Municipal vous informe
- P 6 Riom-Communauté
- P 7 à 11..... Les associations
- P 12 Emile et Maëlle, Divers
- P 13 Manifestations, Etat Civil, Infos
- P 14 et 15 Archives
- P 16 Méli-mélo

Le Conseil Municipal vous informe

BUDGET 2010 QU'EST-CE QU'UN BUDGET ?

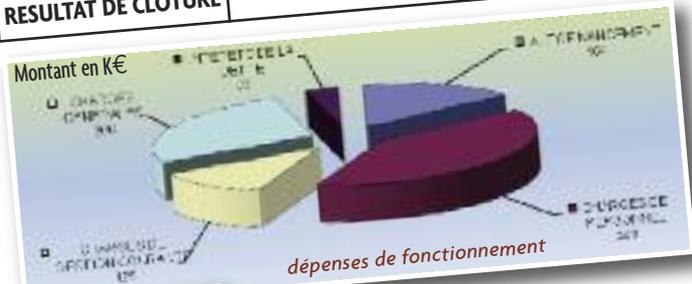
Le budget est élaboré et exécuté annuellement (année civile : du 1^{er} janvier au 31 décembre). Il existe quatre décisions budgétaires : le compte administratif, le budget primitif, les décisions modificatives et le budget supplémentaire (facultatif). Le compte administratif (écritures comptables du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année écoulée) constitue l'arrêté des comptes de la Commune. Il est voté avant le 31 mars N+1. Le budget primitif doit être voté par le Conseil Municipal avant le 31 mars de l'année. Il retrace toutes les dépenses et les recettes de l'année. En cours d'année, en cas d'insuffisance de crédit, une décision modificative peut être prise sur un chapitre (regroupement de plusieurs comptes ou articles). Le budget supplémentaire est une décision modificative qui permet de régulariser et de rectifier les crédits octroyés en début d'année. Il peut être voté à n'importe quelle période de l'année.

COMPTES DE L'ANNEE ECOULEE

Le compte administratif est conforme aux comptes de gestion du Receveur.

ANNEE 2009	DEPENSES	RECETTES	EXCÉDENT	
FONCTIONNEMENT	762 896	965 684	202 787	Affecté à l'investissement 2010
INVESTISSEMENT	616 333	698 355	82 022	Excédent de clôture
TOTAL	1 379 229	1 664 039	284 809	Résultat d'ensemble
EXCÉDENT DE CLOTURE			+ 82 022	
DEFICIT de l'année 2008			- 20 194	
RESULTAT DE CLOTURE			+ 61 827	

Montant en €



charges de personnel (voir plus loin la composition).

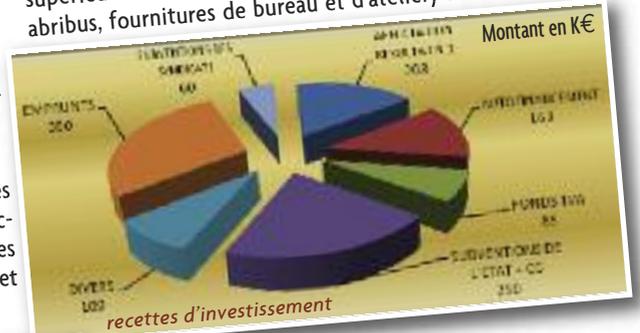
INVESTISSEMENT - 1 220 K€ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement 2010 se composent essentiellement des subventions de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional, reçues pour les programmes, du virement de la section de fonctionnement, du fonds de compensation de la TVA, de la

réalisation de nouveaux emprunts, des subventions des syndicats (syndicat d'électricité)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2010 correspondent, aux différents travaux (réfection de l'église, divers aménagement de voiries et réseaux, agrandissement du cimetière, divers travaux dans les bâtiments communaux), à l'achat de matériels d'une valeur supérieure à 500 euros (tracteur avec lame de déneigement, abribus, fournitures de bureau et d'atelier) et au rembourse-



ment des annuités d'emprunt.

Budget communal

Le budget communal comporte deux sections distinctes.

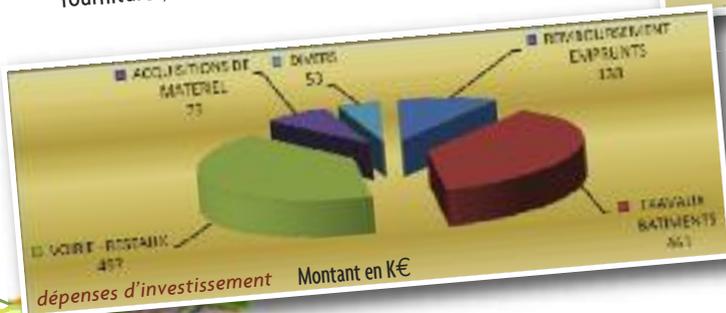
FONCTIONNEMENT - 976 K€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement 2010 se composent essentiellement des impôts directs (taxe d'habitation, foncier...), de dotations de l'état (DGF,...) de l'attribution de compensation de Riom Communauté, de la dotation de solidarité de Riom Communauté, des revenus des immeubles, du contrat enfance de la CAF, des redevances cantines, centre de loisirs... et diverses dotations et participations de l'Etat.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2010 correspondent aux charges de gestion courante de la commune comme par exemple : l'électricité, l'eau, le chauffage, l'achat de petit matériel et de diverses fournitures, indemnités des élus, subventions aux associations et



Impôts locaux

LES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

Le Conseil municipal a voté une augmentation uniforme de 2 %

	TAUX MOYENS 2009		
	COMMUNAL	DEPARTEMENTAL	NATIONAL
TAXE D'HABITATION	9.47 %	13.83 %	14.97 %
FONCIER BATI	9.50 %	19.05 %	19.32 %
FONCIER NON BATI	78.21 %	73.89 %	45.50 %

Le conseil municipal vous informe

HABITAT

Le conseil municipal a validé le Plan Local d'Urbanisme en accord avec le Plan Local de l'Habitat de compétence communautaire. De nouvelles zones sont ouvertes à la construction dans l'objectif d'accueillir de nouvelles familles. La construction de logements sociaux sur notre commune est actuellement au cœur des préoccupations de la commission habitat de Riom Communauté. Plusieurs projets sont à l'étude dans le bourg et sur les zones à urbaniser. Des chiffrages et des contacts avec les bailleurs sociaux sont en cours pour de l'accession et du locatif social.

AMENAGEMENT DU BOURG

Restauration de l'Eglise

La première tranche de travaux est maintenant réalisée pour un montant de 183 000 € TTC dont 69 428 € de subvention (Conseil Général et Syndicat d'Electricité). La deuxième tranche est programmée pour 2010, montant estimé : 185 000 €, subvention prévue : 38 500 € du Conseil Général. Toiture, clocher et vitraux ont été remis à neuf. Les travaux intérieurs font partie de la 2^{ème} tranche.



Voiries et réseaux

Création du giratoire vers la Sté des Eaux de Volvic et aménagement en traverse : travaux réalisés par le Conseil Général. Coût total de l'opération : 392 800 € HT. Répartition

financière : Conseil Général : 221 600 €, Sté des Eaux de Volvic : 110 700 €, commune de Volvic : 37 400 € et commune d'Enval : 23 100 €. Eclairage du giratoire pris en charge par les 2 communes pour 5 800 € chacune.

Réfection des voiries : rues des Jodales, de l'Enclos et du Puits : coût total de l'opération : 167 800 € HT subventionnée par le Conseil Général pour 70 800 € et le Syndicat d'Electricité pour 10 400 €. Chemin de la Bigue : coût total 24 600 € avec prise en charge pour moitié par la commune de Châtel-Guyon. Chemin de Beauvaleix et Impasse de Mouet : 51 500 €.

Le programme d'enfouissement des réseaux dans le bourg qui a débuté en 2006 est sur le point d'être achevé. Il concerne l'avenue de la Libération, la route de Châtel,



Le personnel communal

Le personnel communal est composé de 13 agents :

- 2 secrétaires au secrétariat de mairie,
- 3 agents techniques aux ateliers municipaux,
- 7 personnes (ATSEM, animatrices, agents techniques) à l'école, centre de loisirs, maison des jeunes et à l'entretien des bâtiments communaux (dont 2 à temps partiel),
- 1 agent (à temps partiel) à l'agence postale devenue municipale depuis le 1er juin 2010 (convention avec la Poste qui nous verse une dotation de compensation).

la rue des Forges, l'avenue du Stade et l'entrée est du village. Le coût total est de 386 000 € TTC subventionné à hauteur de 119 000 € par le Syndicat d'Electricité et le Conseil Général.

Un marché à bons de commande EUROVIA, de busage des fossés, de purge et de comblement des nids de poule est inscrit au programme environnement de l'année pour réparer des zones dangereuses pour un montant de 60 300 € prévu au budget. Une grande partie du programme est déjà réalisé. Une étude est en cours pour l'aménagement d'un agrandissement du cimetière.



VIE LOCALE

Toutes les commissions sont actives et travaillent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Le site internet est entièrement réactualisé et enrichi de nouvelles rubriques www.enval.net
Inauguration de l'Espace de Loisirs Gaston ROCHE.
Concernant les équipements communaux :

- Eclairage du court de tennis et drainage du stade de foot ont été au programme.
- Mise en conformité hygiène et sécurité des ateliers communaux.



- Aménagement d'un accès handicapé pour la Mairie et l'Agence Postale.

Les travaux au groupe scolaire ont vu l'aménagement d'une salle pour le centre de loisirs et des rangements pour le bureau du Directeur et pour la cuisine. Le conseil municipal apporte une attention toute particulière aux structures et aux activités périscolaires (cantine - centre de loisirs - maison des jeunes) pour le bien-être des employés et la qualité du service pour les enfants.

Remise en état de la salle de rencontre du club de l'Age d'Or.

La volonté du conseil municipal est de fédérer les habitants de notre jolie commune et d'aider chacun d'entre vous à se sentir bien dans le village, nos adjoints sont à votre écoute lors des permanences.

Tous les conseillers, qui participent activement à la vie de la commune sont également toujours disponibles pour expliquer et enrichir le dialogue avec tous les Envalois.



Le Conseil Municipal vous informe

➤ PLAN D'AMENAGEMENT DE BOURG

Dans le prolongement des travaux déjà réalisés (Lauriat, le bourg d'Enval) la prochaine étape, présentée à la population lors d'une réunion publique, prévoit l'aménagement et la réfection complète des réseaux du bourg de La Sauzède. Bien entendu, nous dépendons des aides de l'Etat, du Conseil Général, du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable ...

Cette réalisation d'environ 1 million d'euros devrait s'étaler sur les années 2011 et 2012, mais elle dépend aussi bien sûr des appels d'offres.

Merci à la commission qui a travaillé sur ce dossier et notamment les services de la Direction Départementale de l'Équipement, de la SEAU, des cabinets BGN et BRUNNERA, et les employés municipaux.

Le travail des cabinets BGN et BRUNNERA a également été remarquable, notamment sur le plan environnemental et de l'aménagement durable, fort apprécié par Jean Yves GOUTTEBEL, Président du Conseil Général.

➤ FONDATION DU PATRIMOINE

Seul organisme habilité par le Ministère de l'Économie et des Finances à octroyer un label ouvrant droit à déduction fiscale pour la restauration du patrimoine non protégé, la Fondation du Patrimoine a accepté d'ouvrir une souscription au profit de la rénovation complète de l'église d'Enval.

Un bulletin de don affecté à ces travaux est édité par la Fondation du Patrimoine.

Tout don est déductible :

- pour les particuliers, de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable, ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % dans la limite de 50 000€ ;
- pour les entreprises, à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Se renseigner en mairie, auprès de la Fondation du Patrimoine, 60 rue Henri Barbusse 63000 CLERMONT-FERRAND
téléphone 04 73 32 99 80, site www.fondation-patrimoine.com ou auprès des responsables de la paroisse.

SENS UNIQUE

rue des Mâtres (Stade – coin propre)

La rue des Mâtres avait été mise en sens unique en descendant, en accord avec les services de l'Équipement durant les travaux de réfection de la zone artisanale du Peyroux. Ces travaux sont terminés. Suite au comportement des usagers qui mettent en danger la vie d'autrui, notamment la vitesse excessive et la prise à l'envers du giratoire, le sens unique, en accord avec les services de l'Équipement, est inversé et mis dans le sens de la montée.

➤ AGENCE POSTALE A ENVAL

Tél. 04 73 97 45 06

L'agence postale, située dans l'ancien bureau du maire, s'est ouverte le jeudi 3 juin avec le charmant sourire de Madame Laetitia MEUNIER, habitante de la commune.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Les lundi, mardi et samedi : de 9 H
15 à 12 H

Les jeudi et vendredi : de 15 H à
18 H

L'agence sera fermée pendant les congés de Madame MEUNIER qui devient une employée municipale. La commune est indemnisée par La Poste.

Son fonctionnement est assuré pour 9 années et sera reconduit si les usagers s'y emploient !
Merci à tous des efforts que vous ferez pour le maintien de ce service public.



➤ PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS (PPRI)

Suite à notre demande au tribunal administratif, le PPRI a été annulé sur la forme ; seule la commune de Châtel-Guyon s'était jointe à ce recours. Cette annulation s'appliquera, si Monsieur le Préfet ne fait pas appel, à l'ensemble du territoire riomois. Celui-ci nous a informé qu'il envisage une nouvelle procédure d'approbation à l'identique.

On ne peut que regretter l'absence de solidarité des autres communes, qui bénéficient de notre travail sans y avoir participé.

Cependant, le jugement ne portant que sur la forme, toute demande d'urbanisation, si elle est concernée par le PPRI doit être transmise aux services de la D.D.E –Etat pour avis. Le maire suit ou non cet avis selon les circonstances. Toute personne intéressée peut contacter celui-ci pour plus d'informations.

NOUVEAUX ELECTEURS

Le 5 mars 2010, sous le patronage républicain de Marianne, monsieur le Maire a remis aux citoyens ayant 18 ans leur carte d'électeur, accompagné du livret du citoyen. Ce document récapitule les principaux droits et devoirs civiques.

Cette sympathique réunion a réuni nos nouveaux électeurs, ainsi que le conseil municipal et son premier magistrat, qui a rappelé de ne pas oublier de se rendre aux urnes les 14 et 21 mars pour les élections régionales.



TNT

Le passage au tout numérique en Auvergne devrait intervenir en novembre 2011.

Changement : il est prévu le 10 mai 2011 ; cependant Canal + anticipe le 2 juin 2010, ce qui a peu d'impact pour l'instant car il ne concerne que les programmes diffusés en clair.

ATTENTION : ne rien faire avant de connaître exactement les modalités et aides définitives, **vous pourriez subir les pressions d'escrocs** ! Normalement, (suite à la réunion du 15 juin 2010 avec le Conseil Général), deux émetteurs TNT seront mis en place pour 2011 à Châtel-Guyon et Volvic.

Théoriquement, notre commune devrait être couverte.

Toutefois, par précaution, en octobre-novembre, Monsieur le Préfet de Région devrait créer une commission départementale de transition associant les collectivités territoriales ; s'ensuivra une campagne d'information auprès de tous les foyers situés en zone d'ombre ou noir, dans le but d'expliquer aux usagers comment adapter, si besoin, leurs matériels aux exigences de la diffusion en mode numérique.

Quelques foyers risquent de ne pas être desservis, ils ne pourront le savoir qu'au dernier moment ; un dispositif financier devrait être prévu pour les aider.

Le dispositif d'information à destination du grand public sera le suivant :

- Téléphone **0970 818 818**
- Site internet **www.tousaunumerique.fr**

MOZART FAIT SALLE COMBLE A ENVAL!

Samedi 30 janvier, la grande musique était reine à la salle polyvalente René Robin et offrait un concert de haute tenue aux Envalois venus en nombre. Jean CAILLAUD, notre premier magistrat, donnait le "la" de cette soirée musicale en accueillant musiciens et mélomanes par une allocution chaleureuse et empreinte de passion et d'émotion.

Et c'est devant un auditoire fourni et subjugué que l'orchestre inspiré, sous la baguette de Gilles Raynal, et accompagnant la virtuose clarinettiste Béatrice BERNE, donnait vie à la symphonie "Jupiter" et au concerto pour clarinette en la majeur du divin Mozart.

Au premier rang de l'assistance, on comptait Patrick STEFANINI, Préfet du Puy-de-Dôme, Pierrette DAFFIX-RAY, 1ère Vice-présidente du Conseil Général, entourés des élus municipaux d'Enval.

Un tonnerre d'applaudissement suivi d'un standing ovation a salué cet heureux et harmonieux mariage entre la musique classique et le public envalois. Ce concert s'inscrivait dans le cadre de la 3^{ème} tournée de l'Orchestre Symphonique des Dômes "Par monts et par dômes" en partenariat avec le Conseil Général.



CCAS

Rendez-vous inévitable de chaque début d'année, les anciens se sont retrouvés courant janvier. Après le mot de bienvenue de monsieur le Maire, chacun s'est retrouvé avec plaisir autour d'un repas copieux, et a pu se raconter les dernières nouvelles, échanger les derniers potins, mariages et naissances de sa famille. Notre « gitane » a pu lire dans les lignes de la main, et conter mille et une bonnes choses. La prestation des « Petits Rats Envalois » a été très appréciée par un public connaisseur. L'après-midi dansant s'est continué dans la bonne humeur, et tous nos joyeux convives se sont quittés en attendant avec impatience l'année prochaine.



MAISONS FLEURIES

Fin juin, la commission environnement accompagnée des « jardiniers municipaux » ont arpenté les rues d'Enval pour tenter de créer un palmarès des maisons fleuries ; concours organisé sur inscription volontaire, ou candidats sélectionnés par le jury.

En effet, malgré un mois de juin très arrosé, les jardins et façades de maison rivalisaient

d'originalité de variétés de fleurissement, de couleurs.

Dur labeur pour notre petite équipe que de départager ces candidats.

La remise des prix se fera à l'automne. Félicitations aux heureux gagnants, et un grand bravo pour leur contribution à l'embellissement de notre chère commune.

En voici le classement :

- Mr & Mme FREJAT Jean Yves
- Mr & Mme TINET Marc
- Mr & Mme RAVET René
- Mr & Mme CHRETIEN Claude
- Mr & Mme LEONE Albino
- Mr & Mme FAURE Robert
- Mme SANTO ROMANO Renée
- Mme DEAT Colette
- Mme LONGCHAMBON Gabrielle
- Mme GOULEFER Marie Louise

Participants sélectionnés pour le concours de Riom Communauté :

- Mr & Mme LEONE Albino
- Mr & Mme RAVET René





BOUILLEUR DE CRU

La commune a obtenu l'autorisation de l'installation d'un bouilleur de cru destinée à la distillation des raisins et autres fruits.

Le premier passage se fera vers la salle polyvalente René Robin et sera intégré aux Balades d'Automnes de Riom-Communauté, les 22 et 23 octobre 2010. A suivre

NOUVEAU RESEAU DE TRANSPORT URBAIN

A compter du 30 août 2010

Afin d'offrir une solution alternative aux déplacements individuels au plus grand nombre sur tout le territoire de Riom Communauté, le réseau de transport urbain sera constitué :

- de quatre lignes urbaines sur les communes de Riom, Marsat, Mozac et Ménérol avec un bus toutes les deux heures,
- d'une ligne périurbaine de Saint-Bonnet-Près-Riom / Riom / Enval avec un bus toutes les deux heures
- de deux lignes de transport à la demande quotidiennes à horaires fixes pour Le Cheix-sur-Morge, La Moutade, Cellule, Pessat-Villeneuve et Malauzat (6 allers-retours par jour) sur réservation,
- d'un service pour les personnes à mobilité réduite (PMR) en porte-à-porte sur réservation.

Le réseau permettra donc aux habitants de se rendre n'importe où sur le territoire. Pour les services de transport à la demande et PMR, il sera obligatoire de réserver au plus tard la veille du déplacement souhaité avant 18 h au 04 73 38 08 09.

Vous pourrez également vous renseigner :

- à partir du 23 août, au Point Information situé à la gare SNCF de Riom.
- Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

- à l'accueil de Riom Communauté au 04 73 67 11 00
- sur le site Internet www.riom-communaute.fr



REGLEMENTATION DES FEUX DE PLEIN AIR DANS LE PUY DE DOME

L'écobuage et les feux de plein air sont réglementés par un arrêté préfectoral en date du 6 juin 2007.

• Peuvent être brûlés :

Les déchets végétaux constitués de bois provenant des débroussaillages, de la taille de haies, arbres et de verdure.

Cette autorisation ne doit pas faire oublier que la valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie est à privilégier.

Le brûlage des déchets ménagers et assimilés, ainsi que les déchets issus des activités artisanales, industrielles, commerciales ou agricoles est interdit, même dans un incinérateur.

• A une distance de plus de

- 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements,
- 25 mètres des voies de circulation, des constructions, des conduites ou des stockages de produits ou de gaz inflammables,
- 10 mètres des lignes électriques ou téléphoniques aériennes

Les feux restent toutefois autorisés, pour les propriétaires des terrains (ou leurs ayants droit) à l'intérieur des bois et forêts et jusqu'à une distance de 200 mètres de ceux-ci, **en dehors des périodes du 1er février au 30 avril et du 1er juillet au 30 septembre (sauf dérogations spécifiques).**

• Sous certaines conditions

- Aucun feu ne peut être allumé si la vitesse du vent est supérieure à 40 km/h
- Le feu doit rester sous surveillance permanente, avec à disposition immédiate des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment
- Une bande de 5 mètres de largeur doit être nettoyée autour de la surface ou du tas à brûler.

L'arrêté est affiché à la mairie de votre domicile. Lire l'arrêté du 6 juin 2007 (version modifiée par l'arrêté n°08/02712 du 30 juillet 2008) Attention, votre commune a peut-être pris un arrêté municipal plus contraignant.... Renseignez-vous !

Contacts :

Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture

Tél. 04 73 42 15 51

Préfecture du Puy de dôme

Service Interministériel Régional de Défense et Protection Civiles – SIRDPC

Tél. 04 73 98 63 76

➤ Des poètes à l'école

• Le lundi 3 mai, les enfants de CE1 / GS ont reçu dans leur classe Jean-Paul Dupuy, venu leur lire quelques-uns de ses haïkus afin de prolonger leur travail sur les arts japonais. Ce travail commencé au musée de la céramique de Lezoux débouchera sur une jolie surprise pour les mamans et les papas.

• Une semaine plus tard, le 10 mai, notre poète local, monsieur Tony Lozneau, a enchanté les enfants des classes de CE1 / GS et CE2 / CM1 par sa disponibilité et son humour.

Les enfants de CE1 / GS lui avaient préparé une surprise : ils ont mis en scène pour lui l'un de ses plus beaux textes. Ensuite, c'est lui qui en a interprété un autre avec la maîtresse. Ces deux poèmes en prose ont permis aux enfants de réfléchir sur ce qu'est être poète et sur ce que serait un monde idéal.

Quant aux grands de CE2 / CM1, ils avaient préparé pour M. Lozneau un questionnaire pour connaître un peu mieux le monde des poètes.

Mais laissons le mot de la fin au poète envalois : « ...Les poètes sont mes enfants, les enfants du vent. » Maintenant vous avez tous envie de lire les œuvres de Tony Lozneau, non ?

Alors allez vite à la bibliothèque d'Enval, elles vous y attendent !

UNE JOURNÉE AVEC AKIKO HOSHINA

Le lundi 26 avril, dans le cadre d'un projet autour de la poésie et des arts plastiques, la classe de Grande Section CE1 s'est rendue au musée de la céramique de Lezoux à la rencontre de l'artiste céramiste japonaise Akiko Hoshina. En sa compagnie, nous avons créé des plaques d'argile sur lesquelles nous avons écrit notre plus grand souhait. Nous avons visité le musée pour comprendre comment on faisait les poteries il y a très longtemps. Nous sommes entrés dans un four géant. Nous avons aussi travaillé sur des œuvres d'Akiko pour connaître un peu mieux son travail.

Nos créations seront exposées au musée avec celles d'Akiko Hoshina jusqu'au mois de septembre.



➤ Campagne de prévention routière.



Dans le cadre d'une campagne de prévention routière organisée par la Sécurité Routière, la Gendarmerie Nationale et Generali assurances, les élèves de CE2/CM1 de l'école d'Enval ont passé le « Permis Piéton » le lundi 26 avril 2010. Après une formation dispensée en classe, ils ont tous obtenu le permis en présence de Monsieur Jean Caillaud, maire d'Enval et du Capitaine de la Gendarmerie Nationale de Volvic.

Le « Permis Piéton » matérialise auprès des élèves une étape dans l'acquisition des savoirs exigés par l'APER (attestation de première éducation à la route) et s'inscrit dans la première rubrique : « se déplacer, seul ou accompagné, dans des espaces identifiés et variés : trottoir, chaussée, environnement familier ou non, en tenant compte des contraintes de l'espace, des dangers et des autres usagers. »

Ainsi préparés, les « enfants piétons » envalois ont pris conscience des différents dangers de la route et des attitudes qu'ils doivent mettre en place pour se protéger.



Associations

Le centre de loisirs et toutes ses petites frimousses

Dès le début du mois d'avril nos petits ont repris les chemins d'Enval, des alentours et ses petits trésors de nature cachés au recoin de chaque virage.

Vu la fréquentation croissante du centre de loisirs c'est un vrai peloton qui arpenta les sentiers de la commune ... Toujours axées vers les activités sportives, en partenariat avec IGESA ainsi que le CLUB DE TENNIS et également le FOOT des journées multisports sont mises en place.

Pendant la période des vacances de Pâques nous sommes allés au Parc Ecureuil de Châtel-Guyon avec le centre de loisirs de Loubeyrat.

Au-delà des activités sportives aussi diverses que variées qui ravissent petits et grands c'est avec enthousiasme que nous sommes partis en bus au cirque PINDER les yeux écarquillés devant les gros animaux.

Le centre de loisirs se situe dans l'école primaire, les mercredis ainsi que durant les petites vacances scolaires de TOUSSAINT, FEVRIER et PÂQUES suivant le calendrier scolaire.

Les objectifs de la commune sont d'accueillir les enfants de 4 à 12 ans, afin qu'ils puissent vivre de vrais temps de vacances en favorisant la pratique d'activités de loisirs dans une démarche éducative, permettant à l'enfant de vivre à son rythme dans sa vie quotidienne, favorisant le développement harmonieux de sa personnalité, par l'accession à l'autonomie et à la sociabilité.

Le centre de loisirs continuera à la rentrée de satisfaire les attentes des enfants et de leurs parents. Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances.



GYM MUSICALE D'ENVAL

L'association GYM MUSICALE D'ENVAL clôt sa saison 2009-2010, début juillet. Comme chaque année après le break estival, elle reprendra ses activités le premier lundi suivant la rentrée des classes, soit le 6 septembre 2010.

Cette saison, l'effectif s'est inscrit dans la stabilité. Les adhérents (filles et garçons), avec de nombreuses nouvelles recrues, ont fait preuve d'une grande assiduité, y compris durant les périodes de vacances scolaires et malgré des conditions hivernales moins favorables qu'à l'accoutumée.

L'ambiance a été extrêmement chaleureuse et amicale comme par les années passées.

Les activités restent très variées et sont planifiées de façon à éviter la lassitude pour nos adhérents : aérobic (simple et alterné), stretching, body-sculpt, abdos fessiers, step, chaises, élastiques, pump, barre au sol, musculation, kick boxing et aussi hi-low et jump, les toutes nouvelles activités de cette année.

Notre monitrice, Françoise HEIN, toujours aussi dynamique, a su renouveler les exercices et nous motiver sur des musiques toniques et entraînantes. Comme le dit la chanson de Maxime Leforestier « l'habitude nous joue des tours » : ce fût parfois dur. Néanmoins tout s'est déroulé dans la franche bonne humeur et cela a permis de faire

travailler les langues presque autant que le reste du corps (certaines... se reconnaîtront).

Il arrive que notre association s'inscrive à d'autres causes et participe à des manifestations. Ce fut le cas le 9 mai pour « la Clermontoise » : course et marche féminine au profit de la recherche contre le cancer du sein. Nous avons eu le plaisir d'y rencontrer des Envalloises, sportives et engagées.

Pour resserrer encore plus nos liens, l'année 2009-2010 se conclut par 2 retrouvailles, l'une autour d'un repas au restaurant le 28 mai et l'autre lors d'une sortie randonnée le 27 juin.

L'assemblée générale est programmée le 24 juin.

Les cours peuvent accueillir de nouveaux sportifs. N'hésitez pas à nous rejoindre pour 3 séances d'essai gratuites.

Pour l'année à venir, la présidente et le bureau feront de nouveau tout leur possible pour qu'exercices et bonne humeur soient régulièrement au rendez-vous.

Les séances se déroulent les lundis et jeudis de 19h45 à 20h45.

Adhésion annuelle : 50€

Renseignements :

- présidente : 06 85 53 78 70
- vice-présidente : 04 73 38 36 72
- trésorière : 04 73 64 11 58



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Après une saison de chasse moyenne, voici qu'arrive le moment des festivités : le concours de belote du 2 mars et le banquet du 27 mars qui fût une réussite totale.

Pour la première fois, la société a organisé, avec l'Association des Parents d'Elèves, la retransmission sur écran géant de la demi-finale ASM-TOULON. Elle était précédée d'une délicieuse paëlla préparée et servie de main de maître par Hélène et ses copines. L'après-midi et le début de soirée se sont déroulés dans une ambiance égale à celle du stade avec la victoire de l'ASM, si bien que les 300 personnes présentes ont demandé de remettre ça pour la finale.

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table. Cette fois-ci à Châteaugay, en présence de Monsieur le Maire Jean CAILLAUD et de Madame.

L'ambiance était très chaleureuse ; nous nous sommes promis de nous rencontrer plus souvent.

Par ailleurs, nous avons décidé de célébrer la cérémonie du 19 mars (fin de la guerre d'Algérie) le 5 décembre, seule date désormais officielle.



SALLE DES JEUNES EN FORCE !!!

Depuis le début de l'année 2010, les journées se succèdent à la salle des jeunes mais ne se ressemblent pas. Ni au niveau de la fréquentation, ni au niveau des activités-sorties-soirées, ni même au niveau des projets qui germent dans la tête des ados !

Exemples de fréquentation :

- janvier 2010, 21 ados sont venus à la salle (pour une moyenne de 12 par jour d'ouverture)
- février 2010, 38 ados pour une moyenne de 15
- mars 2010, 27 ados pour une moyenne de 12
- avril 2010, 26 ados pour une moyenne de 13

Pour ce qui est des activités, nous avons fait de la cuisine : galette des rois, crêpes pour la chandeleur, clafoutis, gâteaux au chocolat, gaufres, roses des sables, fondue au chocolat, gâteau de semoule et riz au lait, truffade et tartiflette, hot dog, croque monsieur et barbecue. Pour les semaines à venir, nous allons mettre en place une semaine du goût (pendant les vacances de juillet).

Nous avons également fait des activités manuelles (têtes de nains géantes pour le carnaval, grand jeu en bois, swing ball, panneaux décoratifs et photos pour la salle, cadeaux de la fête des mères et des pères, début d'un coin calme, etc.) et des activités plus sportives (tournoi de soccer, de baby foot, de billard, de ping-pong, de grands jeux de la ludothèque, etc.).

Pour ce qui est des sorties et des soirées, de nombreux rendez-vous ont été très suivis comme le laser game (16 ados), le bowling (20 ados), la patinoire (12 ados), le cinéma (17 ados), la soirée chinoise (10 ados), la soirée kebab (15 ados), la soirée truffade/tartiflette (15 ados), et 1 pique-nique pendant les vacances d'avril (15 ados).

La grosse nouveauté de cette année 2010 pour la salle des jeunes va être l'ouverture pendant les vacances jusqu'au 24 juillet. Cela va permettre à plusieurs jeunes qui ne partent pas en vacances pendant cette période de pouvoir participer à des activités, organisée ou non, à des sorties et soirées et de venir retrouver d'autres jeunes dans ce lieu d'échange, d'accueil, de rencontres, de découvertes, d'initiatives et de responsabilités...

Cela va également nous permettre de mettre en place des semaines à thèmes autour de nos différents projets (coin discussion-lecture, personnalisation de la salle, semaine du goût, « interville », semaine sportive, etc).

Si toi aussi tu veux participer à ce genre de projet, si tu as des idées plein la tête ou si simplement tu veux venir passer du temps avec des jeunes et discuter, prend ton vélo, ton skate, ta trottinette ou tes jambes et vient nous rejoindre à la salle des jeunes, rue des graviers.

Si tu as des questions, des envies, des idées, des craintes ou autres, n'hésite pas à venir me voir ou à me contacter par la mairie ou directement sur mon tél. portable dont le numéro apparaît sur les programmes.

Petit rappel des horaires d'ouverture :

- le mercredi et le samedi, de 14h à 18h hors vacances scolaires
 - du mardi au samedi, de 14h à 19h pendant les vacances scolaires
- Avec des soirées jusqu'à 22h ou des matinées à partir de 10h suivies d'un repas le midi.

A bientôt !!

BARBARA



CLUB DES DOIGTS DE FEES (dentelle aux fuseaux)

L'année se termine pour les dentellières et elle a été bien remplie.

Grâce à un stage organisé par le groupe de Saint-Bonnet-près-Riom, deux de nos dentellières ont pu s'initier à la dentelle « contemporaine », plus moderne et assez déconcertante, où chacun laisse aller son imagination au milieu des « points fous ».

Pour notre plus grand plaisir, nous allons régulièrement aux rassemblements de dentellières (couviges) où nous trouvons de nouvelles sources d'inspiration et de fierté pour notre club.

Trois personnes ont participé au concours international de Mirecourt (Vosges) sur le thème du cœur.

Nous n'avons pas gagné le premier prix, mais nous sommes loin d'avoir démerité.

Depuis quelques semaines, nous accueillons Estelle tous les mardis soir, une habitante de Cournon qui nous rejoint courageusement après sa journée de travail pour faire danser ses fuseaux en notre compagnie.

Si vous aimez les belles choses, venez nous voir au Forum des Passions, nous serons heureuses de vous montrer nos dernières créations.

ENVAL YOGA

Depuis janvier 2003, Marie Aline BLANCHER anime des séances hebdomadaires de yoga les lundis. Elles se déroulent de 19 H à 20 H 30 dans la salle de jeux de l'école communale.

Pour la saison 2010-2011, elles débuteront le lundi 27 septembre.

Le samedi 6 décembre, le club organisera, à la salle polyvalente René Robin, une séance exceptionnelle de 9 H à 12 H, animée par M.P. BOUDEAU et M.A. BLANCHER.

Renseignements : au 04 73 38 95 57
ou 04 73 38 25 96

➤ CLUB DE L'AGE D'OR

A l'Assemblée Générale du Club du 16 février 2010 nous avons programmé les activités et sorties 2010.

Quelques unes ont déjà été réalisées. C'est ainsi que nous sommes allés en nombre à Effiat le 10 avril pour déguster notre désormais traditionnelle « morue et tête de veau ». Comme toujours le repas s'est déroulé dans une ambiance très conviviale.

Le 22 mai nous avons rendez-vous à Gimeaux pour y découvrir les sources et leurs eaux, riches en calcaire. Un repas à Cellule au restaurant la Grotte de l'Ours complétait cette journée très ensoleillée.

Dans le courant du mois de juin Madame Françoise Fernandes viendra nous parler d'un de ses sujets favoris : « La Résistance en Auvergne »

En juillet nous avons prévu une journée « nature » sur le parcours Santé de Volvic. Cette journée permettra au plus grand nombre d'adhérents de se retrouver pour un pique-nique, des jeux et pour les plus courageux de découvrir les sentiers de randonnées de ce site.

Cette année nous irons déguster notre friture au Pont du Bouchet avec ensuite promenade au bord du plan d'eau.

En septembre comme chaque année notre randonnée « inter-clubs » nous permettra de retrouver nos amis des clubs voisins.

Une date à retenir : le 28 novembre 2010 : LOTO annuel à la salle polyvalente.



1940



70 ANS LES SÉPARENT

2010



➤ A.S. ENVAL

La 70^{ème} saison prend fin.

Sportivement : Honneur à l'équipe féminine qui ayant débuté en septembre 2002 sous l'impulsion d'Elodie Cotte et Laura Tinet vient pour la troisième fois d'être sacrée championne du Puy-de-Dôme de foot à 7. L'équipe fanion termine à la 8^{ème} place de sa poule, il a manqué une victoire pour la première division, par le manque de sérieux des joueurs, va jouer en deuxième division. L'école de foot entente Volvic-Enval pour les plus jeunes et Volvic-Enval-Sayat-Châteauguay-Maluzat pour ceux à partir de 13 ans, sous la responsabilité de Patrick Déat et JJ Barbat obtient d'excellents résultats. Pour les 30 débutants pas de compétition mais des plateaux éducatifs. Les poussins terminent 3^{ème} et 4^{ème} de leur poule Les benjamins se maintiennent en élite. L'équipe A des U15 est championne d'Auvergne avec 95 buts marqués, l'équipe B 5^{ème} de critérium. Les U17 ainsi que les U19 se maintiennent en élite.

Le 19 juin nous avons fêté la 70^{ème} année du club. Malgré la pluie, toutes les catégories ont pu jouer et l'après-midi s'est terminée par une victoire de la sélection Enval-Volvic sur l'équipe de CFA2 de Thiers. Une réception et un repas dansant ont clôturé cette fête dans une très bonne ambiance. 70 ans et un constat amer, de moins en moins de dirigeants pour faire fonctionner l'association, un esprit d'équipe qui se perd, des finances toujours plus difficiles à trouver. Malgré toutes les difficultés que nous rencontrons, nous nous acharnons à maintenir notre club, **mais pour combien de temps?** Pourtant notre équipe 1 est une vitrine et fait connaître le village dans toute l'Auvergne puisque chaque année nous recevons une quinzaine d'équipes. Si vous aimez le foot venez nous rejoindre ou encourager les équipes, l'entrée est gratuite.

➤ COMITE DES FETES

FETE PATRONALE : 28 et 29 AOUT 2010

La Fête débutera le samedi 28 août à 21h30 par une grande retraite aux flambeaux qui emmènera petits et grands jusqu'au terrain d'entraînement du stade où sera tiré un feu d'artifice.

Dimanche 29 août dès 8h30 ouverture du Forum des Passions : peintres, potiers, sculpteurs, céramistes, dentellières, poètes, dessinateurs, collectionneurs, musiciens exposeront leurs talents dans les rues du village, les cuvages, granges et garages mis à leur disposition par les habitants de la commune.

La Bande à Bardet sera là pour l'animation musicale tout au long de la journée. Bien sûr forains et manèges feront la joie des petits et des grands.

A 15h une démonstration de danse Country vous sera proposée par le groupe « Courpière Country Club ». N'oubliez pas vos chapeaux de cow-boys !!!

A 17 h c'est le groupe « Gaspard Mountain Band » qui nous offrira un concert.

LE BOUILLEUR DE CRU EST DE RETOUR AU VILLAGE

Le 23 Octobre 2010, l'APAGE, associée au Comité des fêtes, avec la participation du Centre de loisirs et des Baladins de l'Ambène, organisent : «la randonnée d'automne», suivie d'un repas cuit dans l'Alambic.

Les danseurs "Brayauds de Châtel-Guyon" participeront à l'animation de cette journée.

EMILE ET MAELLE : LES AVENTURIERS DE LA SOLIDARITE !

Du cœur et du courage, Emile TINET, jeune envalois, et son amie Maëlle FAURE n'en manquent pas et l'ont prouvé avec brio en vivant une aventure hors du commun et empreinte de générosité ! Avec quelques 2 400 étudiants français et belges participant au 4L Trophy 2010, ils ont acheminé quelques 80 tonnes de fournitures scolaires à destination des petits écoliers du grand sud marocain.

Un défi humain, sportif et mécanique qui mérite bien un coup de projecteur dans "L'Envalois"!

Un projet qui prit corps voilà plus d'un an, lorsqu'Emile "a eu le déclic en regardant une émission consacrée au 4L Trophy". Nos deux jeunes étudiants se lançaient dans l'aventure, fermement déterminés à aller plus loin... vers les autres pour les autres.

Première étape : l'achat d'une 4L d'occasion en mai 2009, retapée par leurs soins et le châssis renforcé grâce à certains sponsors.

Ensuite, commence pour Emile et Maëlle la longue et fastidieuse quête de partenaires pour l'achat du matériel scolaire et la collecte des fonds afin de concrétiser leur projet. "Cela n'a pas été simple mais à chaque nouveau sponsor trouvé, notre motivation était décuplée, renforcée" confie Emile, qui souligne en outre que ce sont surtout des petites entreprises qui les ont le plus soutenus.

Parée pour l'aventure, la 4L stationnait devant l'ancienne maternelle lors de la fête patronale pour faire appel à la générosité des envalois. Un appel en-

tendu car les dons ont afflué pour cette juste cause. "Après tout s'est accéléré, les associations d'Enval se sont montrées solidaires : l'APAGE a participé, le club de foot a offert sacs de sports, ballons et maillots!" explique Maëlle, Trésorière de l'association créée pour l'occasion "4L tro'roc".

Et c'est d'une voix unanime qu'ils remercient chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés autour de cette initiative, donnant argent, fournitures scolaires etc... permettant ainsi à notre jeune couple d'accomplir leur mission humanitaire au terme d'un périple au goût de sable et d'amitié.

Après avoir recueilli et empaqueté quelques 80 kg de cahiers, crayons, stylos, règles, gommages, trousse et cartables et après avoir soigneusement préparé leur véhicule, Maëlle et Émile prenaient la route au cœur du mois de février... sous la neige. Direction Bordeaux et après des deux mois de février... sous la neige. Direction Bordeaux et après des deux autres participants partis de Paris. Embarquement pour Tanger (port du Maroc) avant de rouler pour Larache et de connaître les pluies froides des monts de l'Atlas. Heureusement, la convivialité des bivouacs entre étudiants partageant tous le même idéal humanitaire réchauffait les équipages, le temps de reprendre des forces pour se lancer à l'assaut des dunes et gagner Merzouga, un climat plus chaud.

"Là, nous attendait l'équipe de l'association "Les Enfants du désert" chargée de répartir le matériel pédagogique entre les différentes écoles des environs" explique Emile. Les accueillants également de très nombreux écoliers dont le sourire - timide mais sincère - était la plus belle des récompenses pour nos jeunes baroudeurs.

Avec émotion, Emile et Maëlle gardent le souvenir précieux d'un dessin offert par une fillette à qui ils avaient remis un cartable bien garni.

A peine de nouvelles amitiés nouées, les membres du convoi de 4L remettaient le cap sur Marrakech pour fêter la fin de l'aventure. De retour à Enval après avoir parcouru 6 000km, fourbus mais ravis "enrichis par cette expérience authentique, solidaire et vraie qu'il ne faut pas hésiter à vivre" comme le souligne Emile et "touchée par la misère et le dénuement que connaissent d'autres peuples" témoigne Maëlle, ils ont repris le cours de leur vie normale. Mais avec l'intime conviction d'avoir vécu une aventure humaine unique et avec des souvenirs.

Gageons que bientôt Maëlle et Emile repartiront pour de nouvelles aventures.

TIFOU PIZZA

Nouveau rendez-vous à proximité de la salle polyvalente, le camion pizza est là pour le plus grand plaisir de nos papilles, le mercredi de 17 H 30 à 21 H 30. Pour éviter trop d'attente, pensez aux commandes par téléphone 06 75 99 09 32.



MANIFESTATIONS

Vendredi 27 août	Concours de pétanque	Foot (ASE) (Stade du Haut)
Samedi 28 et Dimanche 29 août	Fête Patronale	Comité des Fêtes
Dimanche 10 octobre	Bourse aux vêtements	APEE (Parents d'élèves)
Samedi 16 ou Dimanche 17 octobre	Loto	Foot (ASE)
Samedi 23 octobre	Randonnée + Alambic Repas	APAGE + Comité des Fêtes
Samedi 13 novembre	Café théâtre	Baladins de l'Ambène
Samedi 20 novembre	Repas dansant	Foot (ASE)
Dimanche 28 novembre	Loto	Club de l'Age d'Or
Samedi 11 décembre	Spectacle	Comité des Fêtes
Vendredi 17 décembre	Spectacle de Noël	Centre de loisirs

ETAT CIVIL

NAISSANCES

LAISNEY Marina.....	15.12.09
LAFLEUR Tainis.....	06.01.10
TIXIER Léa.....	08.01.10
VERGNE Romain.....	09.04.10
CHANSEAUME Emrik.....	08.05.10
TRENTI Luna.....	09.05.10

MARIAGES

Carole RODIER et David DELSAUT.....	12.06.10
-------------------------------------	----------

DÉCÈS

GOMEZ Jean.....	31.01.10
MEUNIER Antoine.....	02.02.10
ROUHETTE Georges.....	10.02.10
GARCIA Antonio.....	14.02.10
LAROYE Maurice.....	12.04.10
DUNETON Annette.....	28.04.10

INFOS

MAIRIE 04 73 38 23 82

2 rue des écoles – 63530 ENVAL

FAX 04 73 38 23 42

Email : mairie.erval@wanadoo.fr

www.erval.net

Lundi	8 h 30 - 11 h 00	fermé l'après midi
Mardi	8 h 30 - 11 h 00	13 h 30 - 17 h 00
Mercredi	8 h 30 - 11 h 00	fermé l'après midi
Jeudi	8 h 30 - 11 h 00	16 h 00 - 20 h 00
Vendredi	8 h 30 - 11 h 00	13 h 30 - 17 h 00

Permanence du Bureau Municipal

Monsieur le Maire Jean CAILLAUD : sur

rendez-vous, tous les jours du lundi au samedi

Le premier samedi du mois :

Monsieur Christian MELIS, 1^{er} adjoint

Le deuxième samedi du mois :

Madame Sylvie GERBE, 2^e adjoint

Le troisième samedi du mois :

Madame Elyane FAURE, 3^e adjoint

Le quatrième samedi du mois :

Monsieur Pascale GOUMY, 4^e adjoint

■ Location de la salle polyvalente

Se renseigner en mairie

■ Bibliothèque : Horaires d'été

En juillet : le mardi de 14 H à 15 H

En aout : fermeture de la bibliothèque (reprise

le mardi 24 Aout 2010)

Horaires 2010 :

Le lundi de 16 H 15 à 18 H 15

Le mardi de 14 H à 15 H

Fermeture pendant les vacances scolaires

■ Transport à la demande organisé par Riom

Communauté

Tél 04 73 38 08 09 (navette)

ADRESSES UTILES :

❖ **Pharmacie Marie Hélène PETAVY**

04 73 38 98 41

Route de Volvic 63530 ENVAL

(galerie marchande du Centre Leclerc)

❖ **Docteur Anne FOA** 04 73 63 00 83

12 avenue de la Libération 63530 ENVAL

(près de la salle polyvalente)

❖ **POMPIERS**

composer le 18

❖ **GENDARMERIE-POLICE**

composer le 17

❖ **URGENCE MEDICALES**

composer le 15

❖ **Centre d'Action Médico Sociale de Riom**

04 73 64 53 70

10 rue Antoine Arnaud 63200 RIOM

❖ **L'AGENCE POSTALE** : 04 73 38 62 07

Lundi 9h15 - 12 h 00

Mardi 9h15 - 12 h 00

Mercredi fermée toute la journée

Jeudi 15h15 - 18 h 00

Vendredi 15h15 - 18 h 00

Samedi 9h15 - 12 h 00

La levée du courrier est effectuée à 15 h 15

❖ **SEMERAP**

04 73 34 94 94

(si problème technique urgent sur réseau d'eau)

❖ **URGENCE GAZ**

0810 433 063

❖ **URGENCE EDF**

0810 333 063

❖ **INFO SBA :**

• **DECHETERIE DE VOLVIC :**

Ouvert du mardi au samedi inclus

(sauf jours fériés) :

Horaires d'hiver du 01/11 au 30/04 :

9h-12h / 14h-16h45

Horaires d'été du 01/05 au 31/10 :

9h-12h / 14h-18h45

• **DECHETERIE DE CHATEL GUYON :**

Horaires d'hiver du 02/11 au 30/04 :

du mardi au samedi inclus : 9h-12h / 14h-18h00

Horaires d'été du 02/05 au 31/10 :

du mardi au samedi inclus : 9h-12h / 14h-18h45

Le 21 mil huit cent soixante deux et le 22 du mois de juin
 Les soussignés et les membres de la commission spéciale des sections
 d'Enval St Hippolyte et d'Enval St Louis l'enfant, à l'effet de statuer
 sur la validité et les motifs de la demande en réunion de communes distinctes
 des dites sections d'Enval St Hippolyte et d'Enval St Louis l'enfant
 et en conformité de l'article de la loi sous l'Empire de l'arrondissement de
 Niort en date du 17 avril dernier,

Se sont réunis à l'effet du mandat qui leur est dévolu tous les
 propriétaires des communes de Enval St Hippolyte régulièrement nommés.

Présents, M. M. Léon Gilbert, George Gilbert Léon et Berthol
 Jean représentant la section d'Enval St Hippolyte et M. M.
 Rollier Robert et Demas Amable Grossen syndics de la section
 d'Enval St Louis l'enfant.

L'assemblée ainsi constituée et tous les membres étant présents,
 La commission spéciale comme il est dit ci-dessus, a examiné,

1^o La demande des dites sections d'Enval St Hippolyte et d'Enval
 St Louis l'enfant, tendant à obtenir leur réunion en commune
 distincte.

2^o Les enquêtes préalablement faites dans les deux communes en
 conséquence de cette demande.

De cet examen approfondi et résulte ce qui suit.

La commission reconnaît que la division des habitants des sections
 d'Enval St Louis, de la Tourgère, Beauvalois et d'Enval St Hippolyte
 en réunion de commune à part et distincte, est fondée et paraît
 incontestable par les motifs suivants.

1^o Ces différentes sections, qui forment en réalité une population
 presque agglomérée et représentant un chiffre de près de 600 habitants
 qui ont tous les mêmes intérêts, qui de puis plus de trente ans ont une
 existence commune et forment une paroisse reconnue en 1848, et ont
 contribué à leurs propres frais et sans le concours des autres communes
 de chacune des communes dont dépendent ces sections, un presbytère
 une Eglise, une Cimetière et une maison d'école, tous édifices
 établis dans de bonnes conditions, et qui témoignent, par les frais qu'ils
 ont occasionnés aux dites sections des besoins qu'elles avaient de se
 réunir dans ces énormes dépenses, les communes dont elles dépendent
 ne pouvant leur procurer les satisfactions qui en résultent et qui
 s'imposent imperieusement aux populations demanderes pour
 les motifs ci-dessus.

2^o La section d'Enval St Louis est à 4 kilomètres du chef lieu de
 la commune de St Louis, chef lieu qui se compose que menages
 et une population de habitants et ayant l'établissement de l'église et
 du presbytère auxquels elle a contribué et qui sont établis dans la section
 d'Enval St Hippolyte, dépendant, pour ce qui concerne l'administration

particulière, de l'église, de la fabrique de St Hippolyte (Les trois sections, Enval, St Genest et Chambois, qui constituent la commune de St Genest l'Enfant, étant réparties entre trois paroisses différentes et dépendant des communes circonvoisines à défaut d'une seule, cette section sur la territoire de cette commune.)

2^e Les sections de la Saugère, Bannolins et Enval St Hippolyte se trouvent tout à fait sur la limite de cette commune et sont distantes du chef lieu la 1^{re} de 2 kilomètres, la 2^{me} de 4 kilomètres et la 3^e de 1800 mètres, et obligés pour s'y rendre de suivre un chemin-montueux, difficile et presque impraticable dans la mauvaise saison et on leurs habitants ne se transportent de puis plus de trente ans, que quand ils y sont appelés pour les déclarations relatives à l'état civil, en qu'on ils ont besoin de consulter les plans et matrices cadastrales pour affaires de partages ou de mutations.

Enval comme toutique son nom se trouve dans un vallon remarquable par ses eaux minérales, ses rochers et ses cascades.

Avant la tourmente de 93 son Eglise se trouvait à la cime de la montagne située entre le nord-ouest appelé St Jean d'En Haut où se réunissait un grand concours de peuple. Encore aujourd'hui, il vient à Enval un certain nombre d'étrangers pour voir les curiosités qui s'y trouvent et surtout pour y tirer des pagognes, d'après ce, il est facile de voir qu'une administration municipale, parait y être nécessaire.

C'est peut-être ce qui est Enval, qui n'est pas bien connu, on pense à Royat. Comme cette commune, il est dans un vallon entouré de montagnes à l'ouest qui sont échappées du côté de Riom, comme Royat du côté de Clermont, ayant des curiosités comme Royat. Il est traversé par un ruisseau qui creuse un vallon entouré de prairies. Ce, qui Royat sont réunis en deux communes dont le tiers serait de la commune de St Genest Champanelles et le reste de celle de Chambois sa position a été critiquée, telle est celle d'Enval, par rapport à St Genest et St Hippolyte.

Tous ces motifs et autres rappelés dans la pétition, les membres de la commission syndicale sont convaincus que la demande des dites sections est juste et raisonnable et qu'il est grandement à désirer que l'administration supérieure veuille bien mener leur projet à bonne fin.

D'ailleurs, depuis 1848 les habitants d'Enval ont fait connaître leur critique position à l'administration. Le conseil d'arrondissement de Riom a toujours été favorable à leur demande tendant tantôt à être réunis à Riom, ou St Genest commune, tantôt à être commune distincte comme dans la demande de 1863 et dans la dernière demande de 1871.

En 1863 le même projet a été discuté par le Conseil Général

Qui a été défavorable.
Suite à l'élection du 1er conseil municipal,
le 31 mars 1874, la première réunion du
Conseil a eu lieu le 21 juin de la même année.
... A suivre !

